

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 15 décembre 2023

CONVOCACTION

Date : 8 décembre 2023

Affichée le : 8 décembre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

Pouvoirs : 5

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

22 décembre 2023

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR

LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi quinze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

M. Bruno DION Pouvoir à Mme Armelle CHAPALAIN

M. François DELAIS Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Thierry MALHERBE Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME

Mme Cécile PIGNOL..... Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-12-07

OBJET : SUBVENTION AU CINÉMA LE CONTI.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L2251-4.

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2023-10-10 du 20 octobre 2023 accordant une subvention exceptionnelle au cinéma Le Conti.

Considérant que dans la continuité de cette subvention, le cinéma Le Conti a de nouveau fait part à la Commune de difficultés financières pour finaliser les travaux de mise en conformité réglementaire de ses locaux (mise aux normes électriques, éclairage et sécurité incendie) et programmer des travaux d'amélioration de ses salles.

Considérant que comme il a été évoqué au précédent Conseil, il est extrêmement difficile pour les cinémas indépendants de survivre à la concurrence des multiplexes alors qu'ils contribuent à l'animation et à la dynamisation d'une ville.

Considérant que la commune de L'Isle-Adam s'investit depuis plusieurs années dans la culture soit à travers sa politique culturelle mise en œuvre par ses services soit via les associations adamoises. Le Conti seul cinéma du territoire adamois contribue également au rayonnement culturel de la ville. Dans ce sens, la commune s'est battue pour qu'il perdure et se mobilise encore afin de le conserver notamment par l'intermédiaire de subventions.

Considérant que le cinéma Le Conti remplissant les conditions du législateur par son classement art et essai, la Ville de L'Isle-Adam peut envisager de l'aider financièrement en lui attribuant une subvention pour la réalisation de ses travaux.

Considérant qu'il est donc proposé d'apporter au cinéma Le Conti une aide financière pour les travaux de conformité réglementaire (mise aux normes électriques, éclairage et sécurité incendie) qui devront se dérouler dès janvier 2024.

Considérant qu'il est nécessaire d'établir une convention entre la Ville de L'Isle-Adam et le Cinéma le Conti, afin de déterminer les modalités de ce partenariat.

Après avis de la Commission des Finances en date du 5 décembre 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** de l'attribution d'une subvention de 40 000€ au profit de la Société SPECTA (Cinéma le Conti).
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention définissant les obligations réciproques de chacune des parties.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance



Julita SALBERT